

Du CSARR au CSAR : le codage des activités de réadaptation avec le nouveau catalogue



Distanciel (0,5 jour)

Mardi 11 mars 2025 (14H00-17H30)

Mardi 18 novembre 2025 (14H00-17H30)

Cette formation s'adresse aux professionnels de la réadaptation référents codage CSARR désireux d'anticiper les changements de codage pour 2026 et de connaître le nouveau catalogue.

Type de formation :	Distanciel
Durée de la formation :	3,5 H
Public cible :	Professionnels acteurs du codage CSAR en SMR : Cadres de réadaptation, référents CSARR en établissement, Technicien(-nes) en Information Médicale
Niveau recommandé :	Connaissance et pratique de l'actuelle nomenclature CSARR
Formateurs :	Mme Nathalie CAZAUX, TIM, Consultante et Formatrice Mme Marie CROUAU, TIM, MKDE, Consultante et formatrice

Objectifs généraux de la formation :

- Connaître et comprendre les évolutions du catalogue CSAR
- Faciliter le transcodage,
- Assurer la description pluridisciplinaire des prises en charge de réadaptation

Modalités pédagogiques : Apports didactiques et échanges avec les participants

Méthodes d'évaluation :

Evaluation formative tout au long du parcours de formation au travers de quizz interactifs en ligne. Questionnaire de satisfaction en fin de formation.

Préparation et suivi de la formation :

Les participants peuvent soumettre leurs questions aux formateurs avant la session de formation lors du questionnaire de positionnement.

A l'issue de la formation, les participants recevront les supports de formation sous format pdf et pourront poser leurs questions aux formateurs par mail à formation@mpsi-sante.fr

Assistance technique et pédagogique :

Pour toute question technique ou pédagogique aux formateurs, vous pouvez joindre le service formation par téléphone au 09 70 22 00 00 ou par mail à formation@mpsi-sante.fr

Pour que la formation soit une chance pour tous, notre entreprise est engagée dans une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap. Vous pouvez contacter notre référent handicap, par téléphone au 09 70 22 00 07 ou par mail à referent.handicap@mpsi-sante.fr

Programme :

Le présent programme est susceptible d'être adapté dans son déroulé pédagogique (rythme, séquençage, groupes de travail) afin de prendre en compte les attendus des participants et leur niveau de connaissance initial.

- Le nouveau catalogue CSAR : présentation
- La description pluridisciplinaire des prises en charge de réadaptation à l'aide du nouveau catalogue

Tarif : 420 €
Net de taxe
par participant



MPSI Santé Social

N° de déclaration d'activité 73 65 00564 65



33, Avenue du Général Leclerc
65200 Bagnères-de-Bigorre
Tel : 09 70 22 00 00
formation@mpsi-sante.fr